**WIT’TACITE CENTRE SOCIOCULTUREL**

**32 rue du Cher Wittelsheim**

**Protocole pour l’accueil et la prise en charge des enfants inscrits aux temps extras scolaires dans le cadre des mesures de déconfinement contexte**

**COVID 19**

*En date du 02 novembre 2020*

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

*Ce protocole détaille les dernières mesures décidées par la direction et applicable par nos équipes dans le cadre des accueils qui se font dans les écoles et au Centre Socioculturel. Il ne détaille pas les divers protocoles des partenaires (écoles). Un exemplaire sera donné aux écoles.*

**AVANT D’ALLER AUX ECOLES**

Chaque animateur doit prévoir un temps de préparation avant la prise de poste :

* Prise de température
* Lavage de mains
* Mise en place de son masque (port du masque obligatoire tout au long de son temps de travail sauf pour manger). Si vous enlevez le masque, se laver les mains avant de l’enlever et avant de le remettre en utilisant uniquement les lanières. Changement de masque toutes les 4h, les masques sont à récupérer au Centre Socioculturel si besoin ainsi que le gel hydroalcoolique.
* Prise de poste.

**PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUX ECOLES**

**Les enfants à partir de 6 ans sont tenus de porter un masque et d’en avoir un deuxième sur eux afin de le changer à la reprise de l’école.**

Respect des gestes barrières :

* Se laver régulièrement les mains
* Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
* Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
* Saluer sans se serrer la main, pas d’embrassades.

Les animateurs se rendent en bus aux écoles 10 minutes avant les horaires de sorties des écoles afin de communiquer avec les professeurs des écoles.

**PAUSE MERIDIENNE**

Dans les écoles, on respecte le protocole de l’école. Aucune initiative sans la validation de l’école ou de la direction.

Les animateurs et enfants devront suivre le sens de la circulation et des acheminements des écoles pour éviter les rassemblements ou le brassage des enfants.

Les enfants sont cherchés par les animateurs. Les enfants s’étant déjà lavés les mains avant la sortie de la classe, il n’est pas absolument nécessaire de procéder à un nouveau lavage des mains. Toutefois, les animateurs peuvent procéder à un nouveau lavage des mains si le besoin est caractérisé. Les animateurs envoient les effectifs midi et soir à la responsable du périscolaire.

L’animateur mange avec les enfants. Il peut enlever son masque lorsqu’il mange mais doit le remettre pour tous déplacements.

**Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de 6 à 12 ans dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants.**

* **Restauration Centre** : afin de respecter la bonne distanciation et de limiter le brassage, nous proposons un double service pour le repas. Les enfants sont répartis par classes et dans deux salles distinctes. Pendant que le premier groupe mange, le second fait des activités / jeux avec les animateurs. A la reprise de l’école, ce sont les mêmes animateurs qui raccompagnent les enfants dans leurs classes respectives.
* **Restauration collège Péguy** : les enfants des écoles Amélie 1, Amélie 2 et Graffenwald sont récupérés, placés dans le bus et mangent par classes. Un plan de table est mis en place par les animateurs afin de respecter la distanciation. Ils retournent ensuite dans leurs écoles pour y faire des activités diverses.
* **Restauration MJ** : les enfants mangent comme à leur habitude par écoles. Les tables sont préparées pour respecter la bonne distanciation.

Après le repas, les animateurs et les enfants font un passage aux toilettes pour un lavage des mains. Les enfants peuvent alors profiter du beau temps pour jouer et l’animateur propose des jeux adaptés à la distanciation sociale et respecte les mesures de sécurité. Après le repas, les maîtresses de maison désinfectent et ventilent les salles utilisées avant et après le repas d’une durée minimum de 15 minutes.

En cas de souci, les animateurs ont les contacts des parents et peuvent les appeler si nécessaire après validation par la direction.

Lors de la reprise, les enfants sont récupérés à l’extérieur ou dans les classes selon les écoles.

Les animateurs ont à disposition une trousse de secours ou du matériel de premier secours en cas de nécessité.

**PERISCOLAIRE DU SOIR**

Les animateurs vont récupérer les enfants aux écoles et passent par le portail extérieur pour faire rentrer les enfants.

A l’arrivée au périscolaire, les enfants sont répartis par écoles dans une salle qui leur est définie jusqu’à nouvel ordre. Les maternelles et les élémentaires sont séparés.

La répartition des enfants est la suivante :

* Les écoles maternelle et élémentaire du Centre seront en activité en salle albouy et pourront être récupérés par leurs parents entre 17h et 18h30.
* Les enfants des écoles Amélie 1, Amélie 2, Graffenwald et Langenzug restent au sein du périscolaire et sont répartis par classes et par écoles dans les différentes salles. Des activités sont proposées et les devoirs sont faits en toute autonomie. Ils pourront être récupérés entre 17h et 18h30.

La prise du goûter et les activités se font dans ces mêmes salles pour limiter le brassage entre toutes les écoles.

Les activités du soir sont annulées jusqu’à nouvel ordre. L’aide aux devoirs est maintenue si les enfants le souhaitent et peuvent les faire en toute autonomie.

Les parents peuvent venir échelonnés et doivent respecter le protocole. **AUCUN PARENT N’ENTRENT DANS LES LOCAUX. Il devra se tenir au protocole sauf en cas d’urgence s’il est muni d’un masque et devra se désinfecter les mains à l’entrée.**

Un animateur est présent à l’extérieur du bâtiment afin d’accueillir les parents. Les enfants entrent par le portail et sortent par l’entrée principale.

Les enfants sont répartis dans les activités.

La mise à disposition d’objets partagés lors d’échanges (livres, ballons etc…) est permise.

Les activités physiques et sportives peuvent être organisées dans le respect des mesures d’hygiènes.

Après le départ des enfants, les dames de services du soir viennent pour nettoyer et désinfecter les locaux. L’aération des locaux est faite le plus souvent possible.

**ACCUEIL DU MERCREDI**

Depuis le 1er septembre les enfants sont accueillis au périscolaire.

L’enfant devra être déposé et recherché devant la porte. Un animateur sera présent dehors pour accueillir les enfants. Il faudra sonner si personne n’est présent dehors mais en aucun cas entrer dans les locaux.

Si personne ne répond à la sonnette vous pouvez appeler le 03.89.55.45.46.

Les animateurs prévoient des temps de jeux. Une malle avec du matériel est mise en place avec des jeux pour les enfants et est désinfectée après chaque utilisation. Les animateurs devront laisser la malle le soir à la femme de ménage pour une désinfection. Le parent peut aussi donner à son enfant des occupations personnelles (livres, coloriages etc).

La prise du repas se fait comme pour le temps scolaire. Seule particularité les mercredis et vacances scolaires, les 3/12 ans mangent au périscolaire de la Maison de la Jeunesse. Les groupes sont divisés en 2 secteurs : 3-5 ans et 6-12 ans, les enfants ne sont pas mélangés.

Les mesures d’hygiène concernant le passage aux toilettes, le lavage des mains, la désinfection des salles restent identiques.

L’inscription se fait auprès du périscolaire en remplissant un planning ou elle peut se faire par mail : [**periscolaire@wittacite.fr**](mailto:periscolaire@wittacite.fr)

Le programme d’activités est fait par secteur et est disponible sur notre site internet : [**www.wittacite.fr**](http://www.wittacite.fr)ou à l’accueil.

**LAVAGE DES MAINS DES ENFANTS**

Le lavage des mains doit être effectué régulièrement (avant le repas, après le repas, après le passage aux toilettes, dès que l’enfant tousse, éternue ou se mouche).

Contrôler le lavage des mains de chaque enfant, l’aider pour qu’il soit efficace.

Utiliser des essuie-mains jetables.

**PASSAGE AUX TOILETTES**

Le passage aux toilettes est obligatoire avant le repas et après. Un animateur ira avec les enfants (2 maximum) pour vérifier la régulation et le lavage des mains.

**JEUX**

Tous les jeux sont autorisés et doivent être désinfectés après utilisation.

**DESINFECTION DES SALLES**

Avant et après le repas les salles devront être désinfectées avec du produit/ lingettes mis à disposition par les écoles.

**EN CAS DE SYMPTOMES COVID-19**

Une animatrice est référente sanitaire et chargée du suivi COVID.

● **Chez un enfant**

Suspicion Covid temp à 37,8 : Isolement dans une salle, mettre un masque et des gants.

Conduite à tenir lors d’une suspicion ou d’un cas avéré de covid-19 dans un ACM

- Tout symptôme évocateur d’infection COVID-19 chez un enfant constaté par l’encadrement doit conduire à son isolement et au port d’un masque. En cas de doute sur les symptômes d’un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l’accueil.

- Une information est aussi faite auprès de l’établissement scolaire fréquenté par le mineur.

- En cas de symptômes, les parents de l’enfant sont avertis et doivent venir le chercher.

- L’enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l’accueil sans certificat médical assurant qu’il est en mesure d’être reçu en ACM.

- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l’accueil donne lieu à l’isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

- L’encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l’accueil sans certificat médical assurant qu’il est en mesure de le faire.

- Le processus opérationnel de suivi et d’isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l’encadrant devra être effectuée selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

● **Chez un professionnel**

Si un professionnel présente des signes évocateurs de Covid-19 pendant son temps de travail, il doit immédiatement s’isoler et rentrer chez lui pour prévenir son médecin traitant. S’il est seul à s’occuper des enfants, il prévient immédiatement son responsable pour être remplacé au plus vite auprès des enfants. En cas de symptômes graves, par exemple détresse respiratoire, contactez le 15.

SPELLA Sarah,

Responsable du Service Enfance